

**LISTE DES DELIBERATIONS DU BUREAU  
DU SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELINES (SEY)  
DU 2 FEVRIER 2023 A 16H30**

*Etabli en application des dispositions de l'Ordonnance n°2021-1310 et du Décret n°2021-1311 du 7 novembre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.*

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 2 février 2023 à 16 heures 30, le Bureau du Syndicat d'Energie des Yvelines, légalement convoqué le jeudi 26 janvier 2023, s'est réuni dans les locaux du SEY à Jouars-Pontchartrain, sous la présidence de Laurent RICHARD, Président.

<b>N° de la délibération</b>	<b>Objet</b>	<b>Vote</b>
<b>DELIB-BUR-2023-01</b>	Approbation du programme d'enfouissement 2023 (Article 8)	Approuvée à l'unanimité